

# L'Intersectionn**EL·LES**



## DANS CE NUMÉRO

- 1 Mot de la vice-présidente
- 2 À écouter: Le procès
- 2 Violence conjugale : obligations de l'employeur
- 2 Accessibilité juridique et violence conjugale
- 2 Conciliation travail et vie personnelle
- 3 Hommage
- 3 Stéréotypes envers les autochtones
- 3 La lente progression vers la parité en politique
- 3 Débats féministes
- 3 Grossophobie
- 4 Féminisme autochtone
- 4 À l'écoute
- 4 Coin lecture
- 4 Décoloniser l'histoire
- 5 À ne pas manquer...
- 6 Nos collaboratrices

## Mot de la vice-présidente

Au moment d'écrire ces lignes, en plus de deux infanticides, un 17<sup>e</sup> féminicide vient d'avoir lieu au Québec depuis le début de l'année. La majorité de la population s'entend pour dire qu'il faut arrêter ce fléau et qu'il faut lutter contre toutes les formes de violences envers les femmes. En 1989, tout le Québec a été bouleversé par la [tuerie de Polytechnique](#). Cet événement antiféministe où un homme armé a enlevé la vie à 14 jeunes femmes, pour la seule raison d'être des femmes, a remis en cause tous les fondements de la société dite égalitaire. Depuis, nous nous efforçons quotidiennement d'éliminer la violence à l'égard des femmes. D'ailleurs, la pandémie a mené à un éveil collectif sur l'enjeu de la violence conjugale et des féminicides. Cependant, ce n'est pas la première fois que nous vivons une telle situation. C'est pourquoi, entre le 25 novembre et le 6 décembre, je vous invite à participer aux [12 jours d'action contre les violences faites aux femmes](#). Durant cette période, plusieurs événements auront lieu un peu partout au Québec afin de mettre en lumière les violences subies par les femmes. Je vous invite à consulter les réseaux sociaux du SPGQ dans les prochains jours afin d'en connaître davantage sur les actions de votre région.

## SOUVENONS-NOUS DE CES 14 FEMMES TUÉES À POLYTECHNIQUE

**Geneviève Bergeron**, 21 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Maryse Laganière**, 25 ans  
Employée au Service des finances

**Hélène Colgan**, 23 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Maryse Leclair**, 23 ans  
Étudiante en génie métallurgique

**Nathalie Croteau**, 23 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Anne-Marie Lemay**, 22 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Barbara Daigneault**, 22 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Sonia Pelletier**, 28 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Anne-Marie Edward**, 21 ans  
Étudiante en génie chimique

**Michèle Richard**, 21 ans  
Étudiante en génie métallurgique

**Maud Haviernick**, 29 ans  
Étudiante en génie métallurgique

**Annie St-Arneault**, 23 ans  
Étudiante en génie mécanique

**Barbara Klucznik-Widajewicz**, 31 ans  
Étudiante en sciences infirmières  
(Université de Montréal)

**Annie Turcotte**, 20 ans  
Étudiante en génie métallurgique

**Jessica Bourque**  
Deuxième vice-présidente ■

## À écouter: *Le procès*

Pierre Craig, journaliste et ancien animateur de l'émission *La Facture*, soulève les problèmes d'accès à la justice dans son documentaire [Le procès](#), diffusé sur les ondes de Télé-Québec. Au Québec, en matière civile, une personne sur deux fait face seule aux tribunaux en n'ayant aucune aide réelle. En regardant le documentaire, on comprend que plusieurs pistes de solution pourraient contrer le problème de l'inaccessibilité et de l'iniquité du système judiciaire québécois. Malheureusement, d'entre elles sont adoptées. Le documentaire analyse des histoires vécues afin de tenter de comprendre les failles du système de justice. ▀

## Conciliation travail et vie personnelle

La pandémie a remis en question l'importance qu'on accorde au travail. Les études montrent qu'un nombre record de personnes ont quitté leur emploi en 2021. Ceci s'explique par le fait que les gens se questionnent de plus en plus sur [la nature, le sens et la finalité de leur travail, ainsi que sur leur qualité de vie](#). Cette réflexion mène inévitablement à une question centrale : qu'est-ce qui me procure du bonheur? Le travail, une bonne santé mentale et physique ou des expériences enrichissantes? ▀

## Violence conjugale : obligations de l'employeur

La violence conjugale et ses répercussions chez les travailleuses sont un enjeu bien connu et étudié. Après des décennies de revendications auprès des décideuses et décideurs du Québec, l'Assemblée nationale a adopté, le 30 septembre dernier, le projet de loi 59 visant à moderniser le régime de santé et de sécurité au travail. Hautement critiqué, le projet de loi représente toutefois [une avancée](#) importante en matière de prévention de la violence conjugale sur les lieux de travail. Effectivement, la loi comporte des dispositions obligeant les employeurs à agir en cas de violence. Il s'agit d'une première pour le Québec. Contrairement d'autres provinces canadiennes, il n'offrait aucune protection aux femmes susceptibles d'être victimes de violence conjugale au travail. ▀

## Accessibilité juridique et violence conjugale

Découlant du rapport *Rebâtir la confiance*, déposé en décembre 2020 par le comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, la mise en place d'un service gratuit offrant quatre heures de conseils juridiques pour les personnes victimes de violences sexuelle et conjugale vient d'être annoncée par le gouvernement. Ce service, offert en partenariat avec l'organisme Juripop, assure un suivi dans tous les domaines juridiques en lien avec la violence subie par les victimes. [Consultez le site Rebâtir du service de consultation juridique sans frais](#). ▀



## Hommage

Katherine Lippel, professeure à la faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa est décédée le 23 septembre dernier. Grande alliée des mouvements syndicaux, elle a consacré toute sa carrière à la défense des droits des travailleurs et travailleurs vulnérables et migrants, des femmes et des jeunes. Elle portait une attention particulière aux liens entre le travail précaire, la discrimination systémique et la santé au travail. Le SPGQ lui rend hommage. ■

## Stéréotypes envers les autochtones

[Les stéréotypes envers les communautés autochtones sont toujours bien présents.](#)

L'organisme Mikana, cofondé et dirigé par Widia Larivière, travaille à sensibiliser les allochtones aux réalités des peuples autochtones. «Lutter contre les préjugés, c'est important non seulement pour une question de principe, mais également pour le bien-être des Autochtones, indique Mme Larivière. Ça produit des effets positifs sur eux et ça améliore leurs conditions de vie et leur sentiment de sécurité lorsqu'ils utilisent les services publics». Selon elle, c'est par l'éducation que la population arrivera à déconstruire les stéréotypes qu'elle a acquis. D'ailleurs plusieurs sources, comme des documentaires, des balados et des livres, sont facilement accessibles, autant sur l'histoire des peuples autochtones que sur les enjeux contemporains. ■

## La lente progression vers la parité en politique

[Alors que les élections fédérales du 20 septembre dernier marquent un moment historique avec un nombre record de femmes qui siégeront au Parlement, celles-ci représentent à peine 30 % des personnes élues.](#) On est loin de la parité et d'un changement systémique en profondeur. Au-delà de l'imposition d'un quota afin que les femmes soient présentes au Parlement, il faut aussi qu'elles occupent des fonctions importantes. Le premier ministre Trudeau a été le premier à nommer un cabinet paritaire en 2015. Plusieurs pistes de solutions sont abordées par les experts depuis plusieurs années, dont les quotas et la réforme du mode de scrutin. ■

## Débats féministes

La chronique intitulé [Peut-on être féministe et engager une femme de ménage?](#), publié dans *La Presse*, a créé des remous. Il démontre toute la complexité derrière l'enjeu des femmes de ménage et permet également de susciter une réflexion quant aux différents rapports qui sous-tendent le travail ménager. La chronique soulève également des questions quant à notre rythme de vie et à la notion de privilèges et se penche sur la répartition des tâches ménagères au sein des couples. ■

## Grossophobie

Gabrielle Lisa Collard milite depuis plusieurs années contre la grossophobie. Par son blogue *Dix octobre*, elle a été l'une des premières à parler de ce sujet au Québec. La pandémie a fait en sorte qu'elle a décidé de prendre soin d'elle-même à la suite de plusieurs commentaires grossophobes en lien avec la COVID-19. Selon elle, il faut déconstruire les stéréotypes qui entourent le poids d'une personne, comme les régimes, l'apparence corporelle, les habitudes de vie ou encore les enjeux de santé liés au surplus de poids. [Pour en savoir plus, consultez son livre, Corps rebelle — Réflexions sur la grossophobie.](#) ■



## Féminisme autochtone

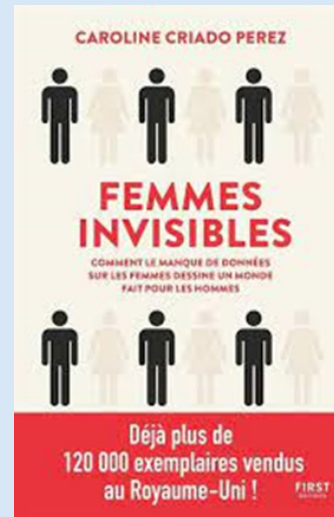
L'histoire des femmes autochtones est rarement mise de l'avant. De grandes militantes méritent toutefois qu'on s'en souvienne et qu'on partage leur lutte. C'est le cas de [Zitkala-Sa, femme de lettres, musicienne et activiste autochtone](#). Née dans une réserve du Dakota du Sud, elle a survécu aux pensionnats et a été par la suite admise dans une université mixte. Elle a passé une grande partie de sa vie à militer pour la justice et les droits des Premières Nations. Elle a défendu la mémoire culturelle des Autochtones, la représentation de leurs différentes nations, l'accès au suffrage dans tous les états américains ainsi que le droit de vote des femmes. ■

## Décoloniser l'histoire

La websérie documentaire [Décoloniser l'histoire](#) est présentée par Télé-Québec. En tout, elle présente dix capsules sur des éléments historiques québécois d'un point de vue des personnes autochtones et racisées. Les sujets abordés sont assez variés : les pensionnats autochtones, la crise du taxi des années 1980 et la lutte syndicale des allumettières de Gatineau. ■

### À l'écoute

Le SPGQ vous recommande l'écoute du balado humoristique Les pires moments de l'histoire, narré par Charles Beauchesne. Cinglant, tranchant et drôle, l'humoriste y raconte sa lecture de l'histoire. À l'écoute ce mois-ci, l'épisode sur [les Allumettières](#), ces femmes qui ont lourdement payé pour l'industrie des allumettes. ■



### Coin lecture

Saviez-vous que les femmes sont 47 % plus susceptibles d'être blessées lors d'accidents de la route? En effet, les tests de sécurité sont effectués sur des hommes mesurant 1 m 77 et pesant 76 kilos. Les femmes sont aussi plus nombreuses à mal réagir à certains médicaments, car encore une fois, les tests sont effectués sur des hommes.

De multiples dysfonctionnements plus ou moins dangereux concernent les femmes. Pourquoi? Parce que ce sont des hommes qui ont imaginé le monde dans lequel on vit et qu'ils l'ont imaginé pour des hommes, à leur image. Conséquemment, la plupart des infrastructures, équipements, que l'on utilise quotidiennement ont été pensés sans égards aux différences entre les sexes. Et on n'a jamais pris la peine de les tester sur les femmes.

C'est ce que montre Caroline Criado Perez dans Femmes invisibles : comment le manque de données sur les femmes dessine un monde fait pour les hommes. Bonne lecture! ■

## À ne pas manquer...

**NOVEMBRE**

### Mois de l'histoire des femmes

En 1992, le gouvernement du Canada a désigné octobre Mois de l'histoire des femmes. C'est l'occasion de célébrer les réalisations des femmes au Canada.

**11**

**NOVEMBRE**

### Jour du Souvenir

Le 11 novembre de chaque année, des personnes de partout au pays se recueillent en silence pendant quelques instants pour se souvenir des hommes et des femmes qui ont servi et qui continuent de servir le Canada en temps de guerre, de conflit et de paix.

**25**

**NOVEMBRE**

AU

**6**

**DÉCEMBRE**

## 12 JOURS D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**25**

**NOVEMBRE**

### Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

La violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de la personne. Elle est aussi une conséquence de la discrimination à leur égard, aussi bien dans la loi que dans la pratique, ainsi que des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. Cette violence a des répercussions sur les objectifs de progrès, tels que l'éradication de la pauvreté, la paix et la sécurité ou encore la lutte contre le VIH/Sida. Cependant, la violence à l'égard des femmes et des filles n'est pas inévitable. La prévention est tout aussi possible qu'essentielle.

**DÉCEMBRE**

**1<sup>er</sup>**

**DÉCEMBRE**

### Journée mondiale de la lutte contre le SIDA

La Journée mondiale de lutte contre le sida est organisée chaque année le 1<sup>er</sup> décembre afin de sensibiliser la population à l'importance d'apporter un soutien aux personnes vivant avec le VIH/sida et de rendre hommage à ceux et celles qui ont perdu la vie à cause de celui-ci.

**3**

**DÉCEMBRE**

### Journée internationale des personnes handicapées

Depuis 1992, la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque année le 3 décembre à travers le monde. Elle vise à promouvoir les droits et le bien-être des personnes handicapées dans toutes les sphères de la société et du développement et à accroître la sensibilisation à leur situation particulière dans tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle.

## À ne pas manquer...

### DÉCEMBRE

6

DÉCEMBRE

#### **Journée nationale de la commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (Polytechnique)**

Souignée officiellement pour la première fois en 1991 par le Parlement du Canada, cette journée commémore le meurtre de 14 jeunes femmes assassinées à l'école Polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989, en raison de ce qu'elles étaient : des femmes. La commémoration de ce féminicide, dans la foulée des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, rappelle l'importance de s'engager pour l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes.celui-ci.

10

DÉCEMBRE

#### **Journée internationale des droits de la personne**

La Journée des droits de la personne est célébrée chaque année le 10 décembre, soit le jour anniversaire de l'adoption, en 1948, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce document fondateur a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

## Nos collaboratrices



**Jessica Bourque**  
deuxième vice-présidente



**Émilie Beauchesne**  
conseillère à la vie syndicale



**Janie Beaupré-Quenneville**  
conseillère à la vie syndicale



**Isabel Bélanger**  
adjointe administrative

